



VILLE
DE POIX-DU-NORD
(59218)
Tél : 03 27 26 45 39
Mail : mairie@ville-poixdunord.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf du mois de novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE, Maire de la commune, suite à la convocation du quatorze novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Jean-Pierre MAZINGUE, Maire, M. Daniel RONCHIN, Mme Roxane GHYS (arrivée à 19h50), M. Julien LEPOLARD, adjoints, M. Joël DEHOVE, Mme Maryse CARTIGNY, M. René LECUYER, M. Paul CANION, Mme Corinne BRUYER, Mme Karine DURIEUX, M. Mathis JEUNE, Mme Alice NAVreau.

Absent(e)s ayant donné procuration : Mme Séverine DELOBELLE a donné procuration à Mme Roxane GHYS, M. Geoffrey PAUL a donné procuration à M. Julien LEPOLARD, M. Jean-Marie CORNU a donné procuration à M. Paul CANION, M. Cédric GREVIN a donné procuration à Mme Karine DURIEUX, M. Michel TALMA a donné procuration à M. Jean-Pierre MAZINGUE.

Absente : Mme Fanny CHARLET

Secrétaire de séance : Mme Karine DURIEUX

ORDRE DU JOUR

- *Intervention du Conseil Municipal des Jeunes*
 - *Compte-rendu de l'exécution des pouvoirs délégués*
- 1) *Adhésions de nouvelles communes au Siden Sian*
- 2) *Adhésion du SCOT au Centre De Gestion*
- 3) *Renouvellement de la convention avec le Centre De Gestion pour une mission de délégué à la protection des données*
- 4) *Budget Commune 2025 : Décision Budgétaire Modificative n°6*
- 5) *Budget Commune 2025 : Décision Budgétaire Modificative n°7*
- 6) *Budget Commune 2025 : Décision Budgétaire Modificative n°8*
- 7) *Création de postes Parcours Emploi Compétences*
- 8) *Création de postes en CDD d'accroissement d'activité*
- 9) *Création de postes en CDD de remplacement*
- 10) *Création de postes d'intervenants à l'école de musique – renouvellement*
- 11) *Tarifs communaux 2026*
- 12) *Dénomination « village ami des aînés »*
- 13) *Vente d'une bande de terrain d'environ 8m² rue Eugène Lefebvre*
- 14) *Questions diverses*
- 15) *Informations diverses*
 - *Colis des aînés*
 - *Organisation de la cérémonie des vœux*
 - *Diffusion d'une note d'information (manifestations du premier trimestre)*
 - *Titularisation d'un agent*
 - *Saisines du Comité Social Territorial (mutuelle, organisation du temps de travail, règlement intérieur)*
 - *Noël communal*
 - *Spectacle de Noël*
 - *Plan de Sauvegarde des Biens Culturels*
 - *Compte-rendu du Conseil d'école*
 - *Saint Nicolas et Noël à l'école*
 - *Implantation de borne(s) électrique(s)*
 - *Travaux sur la RD100*
 - *Problème des ouvertures pour fuite de gaz*
 - *Compte-rendu de la commémoration du 11 Novembre*



En ouverture de séance, Monsieur le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Djamel ROSSE BENMOHAMED, représentant du CMJ, informe que les membres du CMJ ont travaillé ensemble sur le domaine de la communication. Ils ont choisi de cibler les réseaux sociaux utilisés par les jeunes, à savoir Youtube, TikTok et Instagram.

Esteban HIVET, qui réalise le montage des vidéos, présente leur chaîne Youtube et les comptes Instagram et TikTok. Il précise que Youtube permet de diffuser des vidéos assez longues. TikTok et Instagram sont utilisés pour des vidéos bien plus brèves « short » dans le but de capter l'attention des jeunes. TikTok et Instagram leur servent également à diffuser des affiches et documents. Instagram étant un réseau social initialement créé pour partager des affiches et photos. La vidéo Youtube de présentation du CMJ est diffusée aux membres du Conseil municipal.

Le Maire félicite les jeunes pour leur investissement et leurs réalisations. Il indique qu'ils font toujours partie de propositions concrètes (exemple de l'abri bus rue Henri Roland) et rappelle leur engagement dans le projet de parc intergénérationnel.

Il les remercie pour leur implication dans la vie locale et pour la mise en place des outils de communication adaptés aux jeunes.

Djamel informe qu'une nouvelle action va être mise en place, à savoir un jeu concours de Noël pendant lequel les jeunes pourront faire part de leurs idées de projets. Le CMJ va prochainement prendre contact avec l'UDEP pour demander la possibilité de réaliser le tirage au sort lors du Marché de Noël de l'UDEP, une dizaine de lots sera à gagner.

En ce qui concerne les prochaines élections du CMJ, elles auront lieu après les prochaines élections municipales si la prochaine équipe souhaite reconduire un CMJ.

Le Maire remercie le CMJ pour la présentation faite et pour leur investissement.

Arrivée de Mme Roxane GHYS à 19h50.

Compte rendu de l'exécution des pouvoirs délégués :

DATE	ENTREPRISE	NATURE	MONTANT HT	MONTANT TTC
2/10/2025	Bippop	Mise en place démarche ami des aînés	13 800,00 €	16 560,00 €
12/10/2025	Temps Livre	Livres St Nicolas	1 011,77 €	1 067,42 €
20/10/2025	Rhinodefense	Vêtements de travail PM	1 010,08 €	1 222,60 €
20/10/2025	Descamps TP	Bandes de roulement	62 505,50 €	75 126,60 €
20/10/2025	Descamps TP	Trottoirs	7 935,00 €	9 522,00 €
21/10/2025	Lebon Chauffage	Chauffe-eau ressourcerie	1 099,00 €	1 318,80 €

Karine DURIEUX précise que la candidature de la Commune au Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors a été retenue et que la Commune bénéficiera de 16 560 € de subvention (100% du coût) pour la mise en place de la démarche « ami des aînés ».

Roxane GHYS demande si les vêtements de travail pour la Police municipale ont été achetés pour une année. Le Maire lui répond que oui, l'achat correspond au renouvellement des équipements complets.

Mathis JEUNE demande quand commenceront les travaux de réfection des bandes de roulement. Daniel RONCHIN lui répond qu'ils pourraient commencer fin novembre. Le retard est dû aux intempéries.

Daniel RONCHIN précise que les travaux de trottoirs concernent :

- la rue Eugène Lefebvre, de chaque côté de la cité Fontaine Lecomte et une partie du trottoir situé en face
- la rue Odon Soufflet au niveau d'une entrée de garage dont la pente n'est pas bonne
- la rue des Ecoles (de chaque côté).

René LECUYER demande quand se fera le dépôt de pain à la ressourcerie.

Le Maire informe qu'il se fera dès récupération du matériel de l'ancienne boulangerie par les artisans souhaitant ouvrir ce dépôt.

René LECUYER demande s'ils payeront un loyer.

Le Maire indique qu'il y aura certainement une mise à disposition à titre gratuit pour une durée de 3 mois avant mise en place éventuelle d'un loyer et que lors du précédent conseil il a été donné pouvoir au maire de négocier.

2025/DELIB.CM/040

1. Adhésions de nouvelles communes au Siden Sian

Le Maire indique que conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les assemblées délibérantes des collectivités membres du SIDEN-SIAN doivent être consultées pour toute nouvelle adhésion au Siden Sian.

Ainsi le Maire met au vote la proposition d'accepter l'adhésion au Siden Sian :

- des communes de CHEVREGNY, NIZY-LE-COMTE, PONTAVERT et LA VILLE-AUX-BOIS-LES-PONTAVERT pour la compétence « Eau Potable »,
- des communes de PONTAVERT et CONCEVREUX pour la compétence « Assainissement Collectif »,
- de la commune de CONCEVREUX pour la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- des communes de MONTIGNY-EN-OSTREVENT, SAMOUSSY et AVESNES-LE-SEC pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ».

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/041

2. Adhésion du SCOT au Centre de Gestion

Le Maire informe que le syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Nord.

Conformément à l'article L452-20 du code général de la fonction publique et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation.

La proposition d'accepter la demande d'affiliation du SCOT au CDG59 est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/042

3. Renouvellement de la convention avec le Centre De Gestion pour une mission de délégué à la protection des données

Le Maire rappelle que la commune est actuellement accompagnée par la cellule RGPD du service CRE@TIC du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord dans le cadre d'une convention dite de mise à disposition d'un agent du CDG 59 pour une mission de délégué à la protection des données.

La convention d'une durée initiale de 3 ans arrivant prochainement à échéance, il convient de procéder à son renouvellement afin de poursuivre l'accompagnement à la mise en conformité de la commune.

Le coût est de 50€/heure (déplacements compris).

La convention ayant préalablement été transmise aux membres du Conseil municipal, la proposition d'autoriser le Maire à la signer est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/043**4. Budget Commune 2025 : Décision Budgétaire Modificative n°6**

Daniel RONCHIN informe qu'une étude a été réalisée dans le cadre du projet de mise en accessibilité de la salle Joséphine Bataille. Il est nécessaire, pour cette nouvelle opération, d'abonder le compte correspond à cette étude.

Karine DURIEUX présente synthétiquement le rapport réalisé par l'association « Mobilité réduite ».

Au vu des contraintes techniques (présence de réseaux, plaque d'égout à moins de 2m) et de l'avis de l'ABF qui risque d'être négatif si on double la surface de la rampe pour la mettre aux normes (vu sa proximité avec le Keighley Hall), l'association préconise de garder la rampe, de réaliser quelques aménagements obligatoires (bandes d'éveil et de vigilance, signalétique, éclairage..), de mettre en place un moyen de substitution (pousseur électrique de fauteuil roulant) et de demander une dérogation pour contraintes techniques avérées auprès de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA). Elle informe par contre que l'escalier de secours à l'arrière de la salle est à refaire entièrement.

Au niveau du sous-sol, il est proposé une rampe d'accès en forme de U au niveau de l'entrée, la pente serait améliorée au niveau de la sortie de secours.

Le coût de cette étude est de 917,80 €.

Daniel RONCHIN propose de prendre 2 000 € au compte 2131-068 « travaux de bâtiments publics » pour abonder le compte 2131-150 « accessibilité salle Joséphine Bataille » afin d'avoir une petite réserve sur ce compte.

La proposition est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/044**5. Budget Commune 2025 : Décision Budgétaire Modificative n°7**

Daniel RONCHIN indique qu'il s'agit des travaux de trottoirs détaillés en début de séance (cf. pouvoirs délégués).

Il propose donc de prendre 7 500 € au compte 2151-142 « travaux voirie rues des Arts, des Ecoles et aux Loups » et 2 500 € au compte 2131-068 « travaux de bâtiments publics » pour abonder le compte 2151-149 « travaux de trottoirs rues des Ecoles, Odon Soufflet et Eugène Lefebvre ».

La proposition est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	16
Contre	0
Abstention	1

Mathis JEUNE préfère s'abstenir car les travaux de trottoirs rue Eugène Lefebvre ne concernent pas la partie de la rue dont les travaux avaient été sollicités par la commission de sécurité à plusieurs reprises depuis le début du mandat.

Daniel RONCHIN lui indique qu'il a fallu prioriser les travaux.

2025/DELIB.CM/045

6. Budget Commune 2025 : Décision Budgétaire Modificative n°8

Daniel RONCHIN précise qu'il s'agit d'intégrer les frais d'études et d'honoraires sur les comptes travaux (achevés ou en cours). Cette intégration des frais d'études et d'honoraires sur les comptes travaux permet de récupérer la TVA sur ces frais d'études et d'honoraires dès 2026.

Il rappelle que les frais d'études comptabilisés initialement au compte 203 ont vocation à être intégrés au compte d'imputation de l'immobilisation en cours de construction ou lors de son achèvement. A défaut, un certificat administratif établissant les frais d'études non suivis de travaux doit être établi afin de faire sortir ces frais de l'inventaire comptable par ordre budgétaire.

S'agissant des travaux engagés ou achevés, il est proposé de réaliser les opérations suivantes :

- transférer 9 321,94 € du compte 203-131 « frais d'études Rénovation Ecole » au compte 231-131 « travaux rénovation école »
- transférer 20 510,51 € du compte 203-133 « frais d'études Travaux Salle des Fêtes » au compte 231-133 « travaux Salle des Fêtes »
- transférer 7 962,33 € du compte 203-143 « frais d'études Travaux intérieurs Salle des Fêtes » au compte 231-143 « travaux Salle des Fêtes ».

La proposition est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/046

7. Crédit de postes Parcours Emploi Compétences

Préalablement aux délibérations sur les créations de postes, le Maire précise qu'il s'agit, comme chaque année, de créer les postes mais que ces postes ne sont pourvus par le Maire qu'en fonction des besoins. Par contre, pour pouvoir éventuellement nommer, il faut que les postes soient créés par le conseil municipal.

Le Maire informe qu'il s'agit de créer 2 postes en contrats PEC pour l'année 2026. Il précise que la poursuite de ce dispositif est très incertaine. La proposition est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/047

8. Crédit de postes en CDD d'accroissement d'activité

Le Maire met au vote la création de 3 postes en CDD pour accroissement d'activité pour l'année 2026.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/048

9. Crédit de postes en CDD de remplacement

Le Maire propose de créer 2 postes en CDD de remplacement pour l'année 2026.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/049

10. Cr éation de postes d'intervenants à l'école de musique – renouvellement

Le Maire met au vote la cr éation de 8 postes d'intervenant à l'école de musique pour l'ann e 2026.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

11. Tarifs communaux 2026

Daniel RONCHIN indique que suite à la réunion de la commission des finances, il est proposé d'appliquer les tarifs suivants pour 2026 :

2025/DELIB.CM/050

Tarifs location de salles et vaisselle de la commune (en euros) :

	rappel 2025	propositions 2026
Personnes habitant la commune :		
Salle des Fêtes banquet + chauffage	450 225 (acompte)	460 230 (acompte)
Salle des Fêtes banquet	365 180 (acompte)	370 190 (acompte)
Salle des Fêtes vin d'honneur + chauffage	205 100 (acompte)	210 110 (acompte)
Salle des Fêtes vin d'honneur	155 90 (acompte)	160 90 (acompte)
Salle J.Bataille banquet + chauffage	246 120 (acompte)	250 130 (acompte)
Salle J.Bataille banquet	180 100 (acompte)	185 100 (acompte)
Salle J.Bataille vin d'honneur + chauffage	117 60 (acompte)	120 65 (acompte)
Salle J.Bataille vin d'honneur	97 50 (acompte)	100 55 (acompte)
Caution pour les salles	200	200
Location sonorisation (pour sociétés) - caution	Gratuit 400	Gratuit 400
Location sonorisation pour particuliers - caution	110 400	115 400
Tarif « journée » pour les associations extérieures à la commune et les entreprise – salle des fêtes avec chauffage	205 100 (acompte)	210 110 (acompte)
Tarif « journée » pour les associations extérieures à la commune et les entreprise – salle des fêtes sans chauffage	155 90 (acompte)	160 90 (acompte)
Tarif « journée » pour les associations extérieures à la commune et les entreprise – salle J. Bataille avec chauffage	/	120 65 (acompte)
Tarif « journée » pour les associations extérieures à la commune et les entreprise – salle J. Bataille sans chauffage	/	100 55 (acompte)
Personnes extérieures à la commune :		
Salle des Fêtes banquet + chauffage	610 310 (acompte)	620 320 (acompte)
Salle des Fêtes banquet	535 270 (acompte)	545 280 (acompte)

Salle J.Bataille banquet + chauffage	337 170 (acompte)	345 180 (acompte)
Salle J.Bataille banquet	296 150 (acompte)	300 160 (acompte)
Location sonorisation pour particuliers - caution	110 400	115 400
Personnes habitants la commune et personnes extérieures :		
Forfait pour défaut de nettoyage sol et toilettes	100	100
Forfait livraison tables et/ou chaises	32	35
Table	2.50	2.50
Chaise	0.50	0.50
Couteau, verre, assiette	0.20	0.20
Grande marmite, etc...	2.10	2.10

Il est précisé que la gratuité est maintenue pour les « partenaires » de la commune, en particulier les partenaires financeurs et pour les associations de la commune.

La proposition des tarifs « location de salles et vaisselle de la commune » est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/051

Tarifs garderie périscolaire (en euros) :

	Rappel 2025	Propositions 2026
Garderie matin	1.60	1.60
Garderie soir	2.10	2.10
Garderie pénalité de retard (toutes les 15 minutes)	5.00	5.00
Garderie pénalité de non inscription (sauf circonstances exceptionnelles)	/	5.00

La proposition est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/052

Tarifs cantine enfant (en euros) :

	Rappel 2025	Propositions 2026
Cantine enfant	3.60	3.60
Cantine enfant avec PAI	1.60	1.60
Cantine enfant sans réservation (sauf circonstances exceptionnelles)	/	3.60 + 20€ de pénalité

La proposition est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/053**Tarif cantine adulte (en euros) :**

	Rappel 2025	Proposition 2026
Cantine adulte	5.25	5.25

La proposition du tarif « cantine adulte » est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/054**Tarifs divers de la commune (en euros) :**

	Rappel 2025	Propositions 2026
Déballages (droit de place)	75	77
Autres déballages	28	30
Véhicules alimentaires (droit de place)	20.50/mois	21/mois
Forains le M ²	0.26	0.27
Forains (48 M ² minimum)	18	18
Forains par week-end (gratuit le 2 ^{ème} week-end)	gratuit	gratuit
Exhumation par corps	26	26
Taxe communale pour pose d'une urne dans une cavurne ou une case de columbarium	56	57
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	gratuit	gratuit
Caveau provisoire (10 ^{ers} jours)	0.40	0.40
Caveau provisoire (les jours suivants)	0.25	0.25
Caveau provisoire (cas de force majeure)	gratuit	gratuit
Concession le M ² (pour 50 ans)	40	41
Vacation de police (service funéraire)	25	25

Karine DURIEUX demande si l'entreprise Monier Fruits paye un droit de place supplémentaire lorsqu'elle occupe la salle Joséphine Bataille.

Julien LEPOLARD lui répond que non mais qu'il est convenu de mettre en place un forfait particulier. Ce point est en cours d'étude.

Corinne BRUYER demande ce que signifie exactement « concession pour 50 ans ».

Le Maire lui répond que cette durée commence à la date de signature du contrat de concession et non à la première inhumation.

La proposition des « tarifs divers » de la commune est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/055**Tarifs « casse vaisselle » de la commune (en euros) :**

	Rappel 2025	Propositions 2026
Verre, coupe	1,70	1,75
Tasse	2,25	2,30
Bol	1,00	1,05
Saladier	4,40	4,50
Couteau, cuillère, fourchette, cuillère à café	2,55	2,60
Assiette	3,00	3,00
Torchan	3,35	3,40

La proposition des tarifs « casse vaisselle » est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/056

Tarifs columbarium de la commune (en euros) :

	Rappel 2025	Propositions 2026
Columbarium (2 urnes)	390	390
Plaque de marbre	28	28
Cavurnes	390	390

La proposition des tarifs « columbarium » est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/057

Tarifs loyers de la commune (en euros) :

	Rappel 2025	Propositions 2026
Presbytère/mois	850 + 13 (ordures ménagères)	850 + 13 (ordures ménagères)
Décors Fins/mois	994	1000
Ressourcerie/mois	771	/

La proposition des tarifs « loyers » est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/058

12. Dénomination « village ami des aînés »

Karine DURIEUX rappelle que tous les membres du Conseil ont reçu une invitation au premier comité de pilotage de la démarche de labellisation « ami des aînés » qui aura lieu le 1^{er} décembre à 18h30 en mairie.

Ce comité de pilotage devra être constitué du maire, d'un élu référent (elle-même), d'un membre du personnel référent (Margot VINCENT), d'autres membres du personnel, de membres d'associations, de professionnels de santé et d'aide à la personne, d'artisans, commerçants, agriculteurs....

Elle rappelle également le processus de la démarche « en route vers le label » indiquant que des ateliers participatifs seront organisés et que des questionnaires seront adressés à l'ensemble de la population. Suivra la mise en place d'un plan d'actions qui devra être voté en conseil municipal.

Dans le cadre de cette démarche de labellisation « ami des aînés », elle sollicite l'accord du Conseil municipal pour une dénomination « village » qui permettrait de devoir répondre à 46 critères au lieu de 108 pour la dénomination « ville ».

Le maire met au vote cette proposition.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2025/DELIB.CM/059

13. Vente d'une bande de terrain d'environ 8m² rue Eugène Lefebvre

Le Maire rappelle que l'expertise d'un géomètre avait permis de mettre en évidence une discordance entre la limite de propriété de la parcelle A3024 et celle de la voie communale.

Le Conseil municipal avait décidé, par délibération en date du 28 janvier 2025, de mettre en vente la bande de terrain de la voie communale rue Eugène Lefebvre à la limite de la parcelle A3024 d'une surface de 8m² au profit des propriétaires de la parcelle A3024.

Il informe que le terrain vient d'être vendu et qu'il convient d'en fixer le prix de vente.

La proposition de fixer le prix de vente à 25€/m² est mise au vote.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

14. Questions diverses

Karine DURIEUX demande où en sont les études au niveau du pont de la ruelle aux loups.

Le Maire lui répond que les devis ont été signés mais qu'il n'a pas encore de date d'intervention.

Alice NAVEAU demande si le changement de la porte de l'ancienne pharmacie située rue François Druesnes a été autorisé.

Le Maire lui indique que l'ABF a interdit le changement de la porte. Les propriétaires ont donc installé une porte provisoire dans l'attente de la rénovation de celle d'origine.

Corinne BRUYER indique que les trottoirs rue des Warennes sontverts et donc glissants.

Julien LEPOLARD fera intervenir les services techniques pour nettoyer ces trottoirs devant les maisons inhabitées et le maire contactera les propriétaires concernés pour leur demander de nettoyer.

Joël DEHOVE rappelle qu'il devait être fait une note à l'attention des tous les podéens pour demander à chacun de nettoyer son trottoir.

Le Maire indique qu'elle sera distribuée lors du prochain « flash-infos ».

Il précise qu'il ne pourra pas, dans le cadre de la période de réserve électorale, être distribué le traditionnel bulletin municipal mais qu'il pourra être présenté les prochaines manifestations sous forme de flash-infos.

Mathis JEUNE demande quand la Place du Marais de Beaucamp sera remise en sécurité au niveau du lampadaire accidenté.

Le Maire fera intervenir les services de la CCPM rapidement à ce niveau et également à l'arrière de la salle des fêtes.

Daniel RONCHIN informe que la commune a été indemnisée par l'assurance à hauteur de 1 400 € pour le banc rue Keighley endommagé par Enedis.

Karine DURIEUX ajoute que la pose de la table d'échecs doit être réalisée ce vendredi 21 novembre.

*NB : Suite aux récentes intempéries, la pose de la table d'échec a été reportée.
Nous sommes en attente d'une nouvelle date d'intervention de la part de l'entreprise Deltour Paysage.*

Corinne BRUYER indique que certains lampadaires ne fonctionnent plus au niveau de la rue des Warennes. Le Maire lui demande de remonter l'information à la secrétaire en indiquant à quel endroit précis et la demande sera ensuite transmise à la CCPM qui fera intervenir l'entreprise rapidement.

Mathis JEUNE demande si des éclairages sont prévus pour la période de Noël.
Julien LEPOLARD lui répond que les illuminations seront installées à la Saint Nicolas.

Corinne BRUYER fait savoir qu'une caméra installée devant une maison semble filmer la voie publique.
Le Maire fera intervenir le policier municipal afin de rappeler la législation.

Le Maire indique avoir eu une réunion avec le DASEN et la Sous-Préfète juste avant la réunion du conseil municipal qui a rappelé la baisse de la natalité et du taux de fécondité amenant à une baisse du nombre d'élèves dans les écoles primaires et les collèges et que des réflexions sont en cours au niveau du Ministère de l'Education nationale.

Le Maire est intervenu auprès du DASEN pour indiquer que le traitement des effectifs par classe doit aussi tenir compte de l'accroissement du nombre d'enfants en difficultés ou présentant certains troubles comportementaux, ce qui rend encore plus difficile le travail des enseignants.

15. Informations diverses

*Colis des aînés

Roxane GHYS remarque d'abord qu'un problème de transfert de mail a empêché les membres du conseil de répondre à son questionnaire.
Elle présente donc la composition et demande l'avis directement des membres du Conseil sur certains produits.
La participation de la Commune est de 30 € et sera complétée par celle du CCAS qui en délibérera prochainement.

*Organisation de la cérémonie des vœux

Le Maire souhaite connaître la forme sous laquelle le conseil voudrait organiser cette cérémonie.
Le Maire propose, à cette occasion, de remettre les médailles de la ville aux membres élus au Conseil municipal depuis maintenant 37 ans afin qu'ils soient mis à l'honneur lors de cette cérémonie.
Il proposera une intervention de l'orchestre des jeunes et une rétrospective des manifestations des associations avec si possible une exposition qui leur serait dédiée.

*Diffusion d'une note d'information (manifestations du premier trimestre)

Ce point a été évoqué dans les questions diverses. Une note sera diffusée en tout début d'année.

*Titularisation d'un agent

Il n'y en aura finalement pas compte tenu que la personne concernée a souhaité mettre fin à son contrat pour un poste en CDI dans le secteur privé.

*Saisines du Comité Social Territorial (mutuelle, organisation du temps de travail, règlement intérieur)

Le Maire indique que le CST a été saisi pour avis (obligatoire) pour 3 dossiers dont le conseil délibérera lors de sa prochaine séance :

- Participation de la commune à la mutuelle santé à hauteur de 15€ par agent
- Organisation du temps de travail, plus précisément annualisation du temps de travail des services techniques
- Modification du règlement intérieur au niveau des autorisations spéciales d'absences liées au décès d'un enfant

***Noël communal**

Julien LEPOLARD rappelle qu'il est prévu le 18 décembre à 18h30 à la salle des fêtes.

***Spectacle de Noël**

Il aura lieu le 20 décembre, tout comme le marché de Noël de l'UDEP, à 16h à la salle des fêtes.

Daniel RONCHIN informe qu'une subvention de 1 000 € a été accordée par le Département pour ce spectacle.

***Plan de Sauvegarde des Biens Culturels**

Le Maire indique que Geoffrey PAUL et Michel TALMA travaillent sur ce dossier.

***Compte-rendu du Conseil d'école**

Roxane GHYS indique qu'il y a 170 élèves inscrits. La classe la plus chargée est de 22 élèves.

Il a été rappelé que l'école est toujours en Plan Vigipirate renforcé.

Il a également été précisé que pour tout problème rencontré, les parents doivent en informer d'abord l'enseignant, puis la directrice mais que les parents ne doivent pas saisir directement l'inspectrice.

***Saint Nicolas et Noël à l'école**

Roxane GHYS rappelle que Saint Nicolas, accompagné de son âne, apportera un livre à chaque élève le 5 décembre. Le Père-Noël offrira quant à lui un colis de friandises le 18 décembre.

***Implantation de borne(s) électrique(s)**

Julien LEPOLARD informe qu'il y aura prochainement l'installation d'une borne avec deux prises pour voiture + 1 prise pour vélo dans la commune. Elle sera gérée par la CCPM.

Le lieu d'implantation n'est pas encore définitivement déterminé (contraintes de l'ABF) mais pourrait être Place du Marais de Beaucamp.

***Travaux sur la RD100**

Le Maire indique avoir reçu une confirmation verbale du Département pour la réalisation de travaux rue des Warennes, de l'entrée de Poix-du-Nord jusqu'au carrefour de l'église pour 2026 (nouvelle bande de roulement).

***Problème des ouvertures pour fuite de gaz**

Julien LEPOLARD précise que les trous réalisés sont susceptibles de rester ouverts plusieurs semaines voire plusieurs mois afin que tout le gaz dans la terre puisse s'échapper entièrement.

***Compte-rendu de la commémoration du 11 Novembre**

Joël DEHOVE souligne d'abord le succès du concert du 9 novembre organisé à la salle des fêtes.

Au niveau de la commémoration du 11 Novembre, il se réjouit de la participation des podéens. Il remercie l'implication de Samuel JETTE et des enfants de l'école. Il espère qu'un hommage continuera d'être rendu au cimetière britannique par la suite.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h15.

	Procurations	Émargements
Jean-Pierre MAZINGUE		
Daniel RONCHIN		
Séverine DELOBELLE	Roxane GHYS	
Geoffrey PAUL	Julien LEPOLARD	
Roxane GHYS		
Julien LEPOLARD		
Joël DEHOVE		
Maryse CARTIGNY		
René LECUYER		
Jean-Marie CORNU	Paul CANION	
Paul CANION		
Corinne BRUYER		
Cédric GREVIN	Karine DURIEUX	
Karine DURIEUX		
Mathis JEUNE		
Fanny CHARLET		Absente
Alice NAVÉAU		
Michel TALMA	Jean-Pierre MAZINGUE	